Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Téléc. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La Municipalité de Val-des-Monts, conformément à son règlement concernant la gestion contractuelle et les règles de contrôle et de suivis budgétaires – Délégation à certains fonctionnaires – Pouvoir d'autoriser des dépenses, d'octroyer des contrats et d'engager du personnel, demande des soumissions pour la fourniture suivante, à savoir :

« SOUMISSION NO 24-05-31-040 – SERVICE D'ENTREPRENEUR – REMPLACEMENT DE PONCEAUX – CHEMIN DES TROIS-LACS »

Pour cette fourniture, les documents pertinents seront disponibles à compter du lundi 17 juin 2024, de la façon suivante :

La Municipalité de Val-des-Monts procède à la vente de ses documents d'appel d'offres exclusivement sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Les personnes et entreprises intéressées par le contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-SEAO ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web : www.seao.ca. Tous les documents incluant les plans et devis et les formulaires de soumission peuvent être obtenus moyennant le coût établi par le SEAO.

Le soumissionnaire doit obligatoirement, avant de soumissionner, effectuer une visite et un examen complet des lieux des travaux afin de vérifier tous les détails mentionnés dans les documents de soumission. Les visites sont individuelles et ont lieu durant la période de l'appel d'offres. La présence du représentant du dossier n'est pas requise lors de la visite des lieux. Suite à sa visite de chantier, il devra obligatoirement aviser l'ingénieur, avant le dépôt de la soumission, de tout défaut, anomalie et autres éléments qui pourraient affecter la portée des travaux.

Les soumissions et tous les documents exigés aux documents d'appel d'offres, dont une garantie de soumission équivalente à 10 % de la soumission, valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions, doivent être déposés, sous enveloppe scellée adressée à la Municipalité de Val-des-Monts au 1, route du Carrefour à Val-des-Monts, au plus tard à 10 h, le vendredi 19 juillet 2024. Elles seront ouvertes publiquement au même endroit et le même jour à 10 h 05. Le nom et l'offre de chacun des soumissionnaires sont déclarés à haute voix et le plus bas soumissionnaire n'est désigné qu'à titre provisoire, sous réserve de l'analyse de la conformité des soumissions et de la vérification des calculs des bordereaux.

La Municipalité de Val-des-Monts ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et elle n'encourt aucune responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Toute demande de renseignement devra se faire par écrit à l'adresse courriel : approvisionnement@val-des-monts.net.

Fait à Val-des-Monts ce DIX-SEPTIÈME jour du mois de juin DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Le Directeur général
et Greffier-trésorier,

Julien Croteau